

Synthèse des ateliers sur la gouvernance du Forum des acteurs du 11 mai 2021

Dès le lancement de l'élaboration du Plan Loire Grandeur Nature V, l'État, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et les Conseils régionaux ont affiché leur volonté de renforcer la gouvernance du Plan Loire en s'appuyant sur le retour d'expériences du Plan Loire IV.

Ce retour d'expériences a montré un certain nombre de points positifs (Forums des acteurs dans les territoires avec visites de terrain, fonctionnement de certains réseaux...) et d'autres points à améliorer (visibilité du Plan Loire, information sur les dispositifs des financeurs...).

Suite aux premiers échanges en Forum des acteurs, un appel à contributions spécifique à ce sujet a été mis en ligne en février 2021. Une trentaine de réponses ont été recueillies. Elles ont néanmoins permis de dégager des priorités dans les attentes et propositions des acteurs.

12 propositions ont été identifiées par les pilotes du plan Loire à partir des contributions et du retour d'expériences du Plan Loire IV. Elles sont structurées autour de trois points : le fonctionnement des instances du Plan Loire, l'animation du Plan et la communication.

Lors du Forum des acteurs du 11 mai 2021, trois ateliers ont été organisés pour échanger sur ces propositions, en vue de les compléter ou des modifier.

THEME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONSULTATION	EXPRESSIONS DE L'ATELIER N° 1	EXPRESSIONS DE L'ATELIER N° 2	EXPRESSIONS DE L'ATELIER N° 3	REPONSES
Gouvernance	Proposition 1 (déjà validée) : Elargir le comité stratégique aux établissements publics territoriaux de bassin du bassin de la Loire	Accord sur l'élargissement du forum. Demande d'intégration du monde associatif au comité stratégique dans un triple souci : mieux relayer les demandes des citoyens et des associations, mettre fin à l'asymétrie d'information, donner au monde associatif les moyens (via de l'assistance technique) d'être un relai des orientations du plan Loire. L'EPTB Vienne s'interroge sur les modalités de fonctionnement du comité stratégique et le démarrage de la nouvelle configuration.	Préciser le nombre d'élus représentatifs pour chaque structure.	Regret de ne pas avoir vu les associations dans la gouvernance ou dans le comité stratégique	Le comité stratégique ne doit pas reconstituer le Forum des acteurs. Il doit réunir les structures pilotes pour impulser la réflexion et élaborer des propositions qui soient ensuite présentées en Forum des acteurs. Il importe plutôt de redynamiser le Forum des acteurs que d'intégrer des représentants de toutes les catégories d'acteurs au sein du comité stratégique. Chaque EPTB serait représenté au comité stratégique par un élu (comme pour les Conseils régionaux). Cela sera mis en place à l'automne lors d'un comité stratégique de passage à la phase de mise en oeuvre du Plan Loire V.
Gouvernance	Proposition 2 : Renforcer la dynamique du Forum des acteurs en s'appuyant sur les acquis du Plan Loire IV et de la période d'élaboration du Plan Loire V	Accord sur la proposition. Le déploiement des réunions à distance a eu un impact positif. Il permet une participation plus importante du partenariat, une meilleure diffusion de l'information et d'élargir les débats à un plus grand nombre de participants.	Accueil favorable du principe de 2 forums par an avec un distanciel et un présentiel sur site tournant.	Associer les pôles métropolitains dans les instances du Plan Loire	Les pôles métropolitains sont invités au Forum des acteurs du Plan Loire (liste de diffusion qui peut être complétée si besoin en ce qui concerne les collectivités).
Gouvernance	Proposition 3 : Renforcer le lien entre le Forum des acteurs du Plan Loire et le comité de bassin Loire-Bretagne	Accord sur la proposition	Renforcer l'articulation entre le Forum des acteurs et la commission Inondation-Plan Loire est une bonne idée. Besoin de visibilité sur la comitologie et le rôle de chaque instance.		-
Gouvernance	Proposition 4 : S'appuyer sur un éventuel comité scientifique du bassin Loire-Bretagne ou inter-bassins	Accord sur le conseil scientifique	Préciser les missions attendues d'un comité scientifique vis-à-vis du fonctionnement du Plan Loire Assurer son indépendance et son impartialité vis-à-vis des projets. Redonner une vision scientifique au Plan Loire V et la faire vivre. Ne pas fonctionner que par appel à projets. Bien articuler les besoins des acteurs territoriaux et les apports de la connaissance / recherche. S'appuyer sur un comité scientifique bassin ou inter-bassin est possible si les points précédents sont respectés. Certaines structures ont déjà un conseil scientifique, ou laboratoire d'idées. S'appuyer aussi sur l'existant.	Souhait d'un conseil scientifique avec des experts dans chaque thématique. Proposition que le conseil scientifique intègre à la fois des chercheurs du bassin et des chercheurs hors bassin.	Il est pris note des remarques qui pourront alimenter les réflexions sur la mise en place d'un conseil scientifique du bassin Loire-Bretagne
Gouvernance	Proposition 5 : Offrir un point de contact unique pour les acteurs	Pas de remarque particulière	Pas de remarque particulière.	Pas de remarque particulière.	-

Synthèse des ateliers sur la gouvernance du Forum des acteurs du 11 mai 2021

THEME	PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONSULTATION	EXPRESSIONS DE L'ATELIER N° 1	EXPRESSIONS DE L'ATELIER N° 2	EXPRESSIONS DE L'ATELIER N° 3	REPONSES
Animation	Proposition 6 : Donner une visibilité aux acteurs sur les instances, réseaux et groupes de travail existants en lien avec les thématiques du Plan Loire		Accueil favorable. Les outils de communication du Plan Loire et des acteurs doivent servir à diffuser ces informations. Ces réseaux sont une des forces de la dynamique du Plan Loire. Rester vigilant à bien articuler les travaux de chaque réseau, à ne pas cloisonner les thématiques. Est-il prévu de créer un réseau "biodiversité" au sein du Plan Loire ?		Il n'est pas prévu dans l'immédiat de mettre en place un réseau "biodiversité" du Plan Loire. Les pilotes veulent se laisser le temps de voir la dynamique en début de Plan et d'identifier les éventuels besoins. En cas de besoin, ce sera un sujet débattu en forum des acteurs et comité stratégique.
Animation	Proposition 7 : Instaurer un groupe de travail sur le volet « inondations » du Plan Loire	Accord sur cette proposition qui permet d'approfondir ce sujet.	Accueil favorable. Besoin de coordination et d'animation pour créer une synergie d'actions et de moyens. Bien intégrer les structures compétentes à tous les niveaux (EPTB, EPCI-FP, Etat) dans ce réseau. Ce réseau doit aussi traiter du sujet des Zones d'expansion de crues et autres sujets innovants. Ce réseau doit servir à faire émerger des projets auprès des EPCI.	Souhait d'avoir un temps d'échange propre aux EPCI sur le sujet Gemapi pour anticiper le passage de gestion des digues de l'Etat aux EPCI et travaux sur les digues	-
Animation	Proposition 8 : Favoriser les échanges interrégionaux sur le volet « Patrimoine/Tourisme »		Accueil favorable.		
Animation	Proposition 9 : Améliorer la mise à disposition d'information sur l'état d'avancement et les dispositifs financiers du Plan Loire	Il serait utile d'allouer des crédits à des structures relais (associations notamment) pour mieux diffuser l'information auprès du public.	Accueil favorable. Réel besoin. Ces éléments doivent servir aussi à la planification des projets par les porteurs de projets.		
Communication	Proposition 10 : Consolider le nouveau site internet du Plan Loire	Le site est considéré comme trop institutionnel. Plusieurs propositions ont été avancées pour en améliorer l'impact : en faire un point d'entrée de l'information sur le plan loire sur le volet stratégique (lien avec l'ensemble des sites ressources et partenaires), opérationnel (porte d'entrée des financements et information sur les outils opérationnel et financier) et de bilan (information régulière sur les réalisations, leur localisation, etc.)	Pas de remarque particulière.	Le site gagnerait à présenter le calendrier des réunions de la gouvernance sur le Plan Loire	Le site assure déjà un lien avec les sites institutionnels des principaux acteurs du Plan Loire. Il a bien vocation à intégrer un contenu plus complet sur les financements et la mise en oeuvre du Plan, ainsi que sur le calendrier des réunions. La phase d'élaboration du Plan Loire, avec des calendriers mouvants, conjuguée à la crise sanitaire n'a pas permis d'apporter une telle visibilité de calendrier jusqu'ici.
Communication	Proposition 11 : Favoriser la visibilité du Plan Loire par une plus grande utilisation du logo		S'appuyer sur le travail mené par le Plan Rhône pour l'élaboration d'une charte graphique. Travail de sensibilisation à faire pour promouvoir l'usage du logo.		Le lien sera fait avec les pilotes du Plan Rhône.
Communication	Proposition 12 : Instaurer une lettre d'information régulière	Accord sur cette proposition mais demande qu'en soit définies la ou les cibles visées (grand public, acteurs du forum), un objet précis et quels moyens.	Pas de remarque particulière.		Il est pris bonne note de la remarque qui permettra d'alimenter les réflexions sur les modalités de communication sur le Plan Loire.
	Autre proposition/remarque	Complexité des montages financiers et opérationnels des dossiers du précédent plan (FEDER mais aussi sur les autres outils financiers, notamment ceux de l'agence de l'eau et des Régions). Harmonisation souhaitée pour simplifier les dispositifs et ne pas faire passer la gestion administrative et financière des dossiers au détriment de l'objet des projets et de leurs impacts sur le Plan Loire.	Faire connaître le Plan Loire à d'autres échelles pour favoriser les partages d'expériences, la coopération : inter-bassin, européen.	Suggestion d'une grande rencontre ou un colloque sur la Loire, pouvant rassembler l'amont et l'aval et permettant de communiquer sur ce qui est mené (échanges d'expérience et contacts)	L'harmonisation des dispositifs financiers n'est pas un sujet de gouvernance du Plan Loire. En revanche, il s'agit d'un sujet de travail continu, même si chaque financeur reste dépendant des modalités d'intervention définies par ses instances. Il est pris bonne note des autres remarques. L'objectif à court terme est de maintenir une dynamique forte lors du passage à la phase de mise en oeuvre du Plan Loire V. L'organisation d'évènements plus importants pourra être envisagée ensuite.